



Vive la transparence et vive la communication !!!

Le **but principal** de notre association est de **vous informer sur ce qui se passe à Porcheville**, dans la mesure de nos possibilités. Nous continuerons à le faire ! Que le Maire n'en doute pas, **malgré les entraves** qu'il nous dresse, comme le **refus de fournir des documents** administratifs auxquels tout citoyen peut accéder, et pour lesquels la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) a donné un avis favorable. **Pourquoi un tel excès de pouvoir** ? Quelle information à la population peut déranger à ce point pour que l'accès aux documents soit devenu impossible à Porcheville ? **Vive la transparence !**

Par ailleurs, des **caméras** placées autour de l'Hôtel de Ville sont **actives sans que vous soyez explicitement informés** de vos **droits d'accès à l'image**, selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil. **Vive la communication !**



Parents, vous avez certainement constaté que depuis plusieurs mois, c'est un agent de la voirie qui assure maintenant et régulièrement **la sécurité scolaire, sans aucune formation**. Est-il aussi important et indispensable qu'un policier municipal reste coûte que coûte affecté à la pseudo-sécurité du gymnase au détriment de **vos enfants** ?



Au grand dam de Monsieur le Maire !!!

Au grand dam de Monsieur le Maire et quoiqu'en disent certains, **notre information est bénéfique** puisqu'elle permet entre autres :

- ☺ La mise à jour plus régulière du site internet de la Mairie, et des informations concernant les travaux réalisés ou en cours.
- ☺ L'engagement du Maire à maintenir la piscine suite à notre tract qui, excusez du peu, a circulé entre les mains d'élus de la CAMY (dont certains nous ont informé) et a favorisé l'obtention du fonds de concours de la CAMY d'un montant d'environ 193000 €. A souhaiter que quelque soit le prochain Maire, cet engagement soit pérenne.
- ☺ L'autorisation officielle de l'installation du système de vidéosurveillance par la Préfecture en date du **20 décembre 2012** (alors même que les caméras étaient **installées** avant Avril 2012 **sans autorisation**) est parvenue en Mairie. Nous ne regrettons pas notre démarche d'information auprès de la Préfecture puisqu'elle a permis à la Commune de **rentrer dans la légalité**.
- ☺ De vous informer sur notre site, par nos prises de notes des réunions du conseil, plus explicites que le compte rendu plus que succinct publié par la Mairie et qui ont dernièrement permis à certains d'exprimer leurs interrogations sur la vente d'un terrain communal pour la construction de logements (dont 15 en accession à la propriété et 24 logements sociaux). Les conditions de vente des biens des communes de plus de 2000 habitants sont soumises à l'obligation d'une estimation des Domaines et le conseil municipal doit en être impérativement informé.



Vous souhaitez vous impliquer et nous rejoindre pour de nouvelles actions auxquelles vous pensez, **n'hésitez pas**. Contacter nous aux coordonnées que vous trouverez en haut de page.

Le Président,
Antoine Garrido



Pour nous rejoindre veuillez découper ce bon et nous le faire parvenir accompagné de votre règlement à notre adresse : **Avenir Porcheville - 11 Rue Volta – 78440 Porcheville :**

Nom

Prénom

Adresse

Tél :

Mail :@.....

- Je souhaite : Soutenir l'Association Avenir Porcheville
 Devenir membre de l'Association Avenir Porcheville et verse la cotisation annuelle de 10 € en espèces* ou en chèque* (libellé à l'ordre de AVENIR PORCHEVILLE)